

Mémoire déposée à la commission sur le transport et les travaux publics

Traversée des rues, mesures d'accessibilité universelle et mobilité active

AmiEs du courant Sainte-Marie

2023.03.27

AMÉLIORER L'ACCÈS UNIVERSEL AU FLEUVE DANS LE CENTRE-SUD

Témoignage d'une membre

Devenir un citoyen qui s'engage mène directement au devoir de s'informer. Votre invitation à présenter une opinion au sujet de la traversée des rues ainsi que les mesures d'accessibilité universelle et de mobilité active m'interpelle directement.

Voici pourquoi. J'ai vécu à l'Habitat Fullum au 1431, rue Fullum, durant quelques années. Cette maison abrite des personnes la plupart âgées de 65 ans et plus, dont je faisais partie en 2016. Cela m'a donné le privilège de m'intéresser à la problématique de la traversée des rues et à tout ce qui s'ensuit.

Par deux fois, nous sommes allés faire une déposition au Poste de Quartier 22. Les intersections Sainte-Catherine – de Lorimier et Sainte-Catherine – Fullum étaient problématiques, des piétons renversés devenaient chose courante. Hélas notre démarche n'a pas eu de suite. La raison invoquée pour ne pas agir : la priorité aux abords du pont Jacques Cartier, c'est la fluidité du trafic ! C'est ainsi que, de simple citoyenne, je suis passée à une citoyenne dans le comité des AmiEs du courant Sainte-Marie.

Michèle

FACILITER L'ACCÈS POUR TOUS

Les AmiEs du courant Sainte-Marie (ACSM)

Un comité de citoyens regroupant des personnes qui ont à cœur le vivre ensemble afin de valoriser une des richesses naturelles de Montréal.

Depuis plus de 10 ans, les ACSM travaillent à l'amélioration de l'accès au fleuve dans le secteur Centre-Sud, aussi connu comme Les Faubourgs.

ACCÈS AU FLEUVE DANS LE CENTRE-SUD

PROBLÉMATIQUE :

En dépit de la proximité du fleuve, l'accès à celui-ci à partir du Centre-Sud est pratiquement inexistant.

1. Parc du Pied-du-Courant

Nous avons une magnifique fenêtre sur le fleuve au parc du Pied-du-Courant, mais la vue sur ce dernier est de plus en plus obstruée par des trains garés devant le parc. La traverse piétonne de la rue Notre-Dame est particulièrement problématique pour s'y rendre. De plus, il n'y a pas de zone de débarquement, de stationnement ou d'arrêt d'autobus à proximité du parc pour ceux qui en ont besoin.

2. Parc Jean-Drapeau

L'option de se diriger vers le parc Jean-Drapeau reste favorable, car c'est une destination nature pour une foule d'activités sportives et de loisirs sur terre comme sur l'eau. Cependant les options pour s'y rendre sont très limitées, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

LE 'RÉFLEXE MOBILITÉ RÉDUITE' : Dans ce mémoire, les ACSM vont suggérer à la commission, des pistes de solutions pour faciliter l'accès au fleuve pour ces deux destinations.

POUR UN MEILLEUR ACCÈS AU FLEUVE PAR LE PARC DU PIED-DE-COURANT

Les ACSM proposent d'établir, à l'Est du pont Jacques-Cartier, des points d'accès universels pour contempler le fleuve.

- Les activités ferroviaires devant le parc bloquent en grande partie la vue du fleuve.
- **Lien vers la vidéo :** [Promontoire Poupart et la Promenade du Courant Sainte-Marie](#)



NOS PROPOSITIONS

- il s'agirait de surélever une partie du terrain du parc de quelques mètres par rapport à la rue Notre-Dame pour assurer une vue au-dessus des conteneurs depuis cet endroit plus élevé :



- Le but serait d'y ériger un promontoire naturel et un point de vue accessible universellement,
- Cette solution permettrait de voir le fleuve et d'observer les diverses activités qui s'y déroulent,



Le Promontoire Poupart servirait aussi de transition en attendant l'éventuel prolongement du parc sur la friche à l'Est. Il ferait ainsi partie de la promenade riveraine du Courant Sainte-Marie.



POUR UN ACCÈS AU PARC JEAN-DRAPEAU VIA LE PONT JACQUES-CARTIER

Les ACSM proposent d'installer des ascenseurs pour faciliter l'accès au parc Jean-Drapeau via le pont Jacques-Cartier.

Lien vers la vidéo : [Ascenseurs pour le pont Jacques-Cartier afin de joindre le parc Jean-Drapeau à partir des Faubourgs](#)



IL N'Y A PAS D'ACCÈS UNIVERSEL SIMPLE ET SÉCURITAIRE RELIANT LE PONT AU PARC JEAN-DRAPEAU,

- Il faudrait prévoir un achalandage accru réaliste, compte tenu des développements prévus au parc Jean-Drapeau et l'importante revitalisation du secteur des Faubourgs,



Parcours actuel de 3 km à partir du futur parc de la Station- Craig

NOS PROPOSITIONS

1. Ajouter des ascenseurs

- Ces ascenseurs seraient situés de chaque côté de la travée principale en acier
- On pourrait se rendre au parc en plus ou moins de 10 minutes



Emplacements suggérés

1. Ascenseur Nord : parc de la Station-Craig
2. Ascenseur Sud : parc Jean-Drapeau, côté de l'île Sainte-Hélène.



2. Ajouter des belvédères au sommet des ascenseurs

Créer, au sommet de chaque ascenseur, des belvédères pour admirer différents points de vue sur la ville, les berges, le fleuve et les îles.



Élargir la piste multifonctionnelle

À moyen terme, élargir ou remplacer les panneaux de la piste multifonctionnelle entre les deux ascenseurs



CONCLUSION

Des accès universels à l'Est du pont Jacques-Cartier pour contempler le fleuve

Nous pensons qu'avec l'adoption de nos propositions, l'accès au fleuve serait à la portée de tous et la population de l'est de Ville-Marie pourrait désormais profiter d'une accessibilité universelle pour se rendre au parc Pied-du-Courant, au parc Jean-Drapeau et sur le pont Jacques-Cartier.





Les Amis du Courant
Sainte-Marie